

# Bordereau de signature

## DEL2018\_0259



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	20/12/2018	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	20/12/2018	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-12-20)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // deliberation\_mairie

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

Département de  
**SEINE ET MARNE**

DEL2018_ 0259
---------------

Arrondissement de  
**TORCY**

**COMMUNE DE NOISIEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des délibérations du Conseil Municipal**

Canton de **CHAMPS-SUR-MARNE**

**SÉANCE ORDINAIRE LUNDI 17 DECEMBRE 2018,**  
L'an deux mille dix-huit, le lundi dix-sept décembre, à 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 06 décembre 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de **M. VISKOVIC, Maire de Noisiel.**

**PRÉSENTS** : M.VISKOVIC, M.TIENG, Mme NATALE, M. SANCHEZ, Mme TROQUIER, M.RATOUCHNIAK, Mme NAKACH, M.DIOGO, Mme NEDJARI, M.FONTAINE, M.MAYOULOU NIAMBA, M.BEAULIEU, Mme ROTOMBE, M.BARDET, Mme BEAUMEL, Mme MONIER, M. VACHEZ, Mme DAGUILLANES, Mme COLLETTE, Mme JULIAN, M.ROSENMAN, Mme CAMARA, M.CALAMITA (arrivée à 19h49 avant le vote du point n°9), Mme DODOTE, Mme VICTOR, Mme PELLICOLI, M.KAPLAN, M. KRZEWSKI, M. TATI.

**ÉTAIENT EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

M.NYA NJIKÉ qui a donné pouvoir à M.VISKOVIC,  
M.CALAMITA qui a donné pouvoir à M. BEAULIEU (jusqu'au point n°8)  
M.DRAMÉ qui a donné pouvoir à M.KAPLAN,

**ABSENTS** : M.NGUYEN, Mme PHAM.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme DAGUILLANES.

Point 20 : Motion pour plus de justice sociale et fiscale

**VU** l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** que, **dans leur grande majorité**, les Gilets Jaunes expriment une colère, profonde et sincère, partagée par une grande partie de la population, qui explose car elle n'est pas entendue ;

**CONSIDÉRANT** que les partis représentent les différentes options démocratiques possibles pour notre pays et que le rejet des partis s'explique majoritairement par une crise de la représentativité et de la force de la parole politique, nourrie par le manque de proportionnalité à l'Assemblée nationale, qui de fait nie les contradictions existantes dans notre pays et alimente le "tous les mêmes" et son corollaire le "tous pourris" ;

**CONSIDÉRANT** que les difficultés et les mouvements sociaux dans de nombreux domaines, comme ceux de la santé, de la justice ou au sein de la jeunesse contre la sélection sociale à l'école, contre la réforme du bac et contre Parcoursup, précisent ainsi un peu plus la demande d'un autre avenir pour notre pays que celui de la Start-Up Nation ;

**CONSIDÉRANT** que les salaires et les pensions n'évoluent pas favorablement alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter ;

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement semble préparer la baisse brutale des pensions de réversion, ce qui équivaldrait à une mort sociale pour des millions de nos concitoyens ;

**CONSIDÉRANT** l'appauvrissement continu de nombre de nos concitoyens que nous pouvons constater et que notre commune s'emploie à contrer notamment par son action sociale avec récemment le versement de 8 000€ de subvention complémentaire au CCAS et par son action visant à pallier la carence de l'État en matière de sécurité au quotidien, carence se rajoutant dramatiquement aux difficultés sociales dans les quartiers ;

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement continue le bradage de notre secteur public, se privant par là-même de recettes et de marges de manœuvre futures : citons dans les dernières annonces les aéroports de Roissy-Charles-De-Gaulle et du Bourget, les barrages hydro-électriques, la gare de l'Est Parisien, la Française des Jeux etc ;

**CONSIDÉRANT** de ce fait que les annonces faites par le Président de la République ne coïncident ni avec la promesse d'un nouveau monde ni aux demandes des Gilets Jaunes, mais s'apparentent plutôt à un retour vers des recettes éculées de l'ère Sarkozyste, ne permettant ni de fédérer ni d'entraîner les énergies de notre pays ;

**CONSIDÉRANT** que, malgré le manque de temps nécessaire à leur organisation, il est remonté à la Présidence de la République un certain nombre de propositions et d'idées concordantes de la part des Gilets Jaunes, répondant aux attentes légitimes de la grande majorité de nos concitoyens ;

**CONSIDÉRANT** que ces propositions forment à date une base convenable pour une autre politique fiscale et fournissent les moyens d'accompagner les entreprises pour une autre politique salariale ;

**CONSIDÉRANT** que le choix d'une véritable justice fiscale aurait été d'annoncer dans l'immédiat un plan de 25 milliards € pour le pouvoir d'achat des Français, financé non pas par les privés d'emploi et les salariés qui ne font pas d'heures supplémentaires mais par les plus fortunés et le non doublement du CICE pour l'année 2019 ;

- suite DEL2018\_ 0253  
portant sur la motion pour plus de justice sociale et fiscale (3)

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur BARDET, au nom de la majorité Municipale,

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE NOISIEL RÉUNI EN SÉANCE ORDINAIRE CE LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À 26 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE ET 4 ABSTENTIONS,**

**DEMANDE** donc instamment au gouvernement et à sa majorité de proposer une hausse significative du pouvoir d'achat, pour tous les salaires et retraites ;

**DEMANDE** la convocation d'Etats Généraux portant sur le pouvoir d'achat et le financement de la transition énergétique, afin d'engager une véritable mise à plat de notre système actuel et de répondre ainsi à la demande de justice sociale et fiscale ;

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.*

*La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire



Mathieu VISKOVIC

Transmis au représentant de l'Etat le	20 DEC. 2018
Affiché en Mairie le	20 DEC. 2018
Publié au RAA le	20 DEC. 2018

"Acquitté en PREFECTURE le:" 20/12/2018